



PRÉFET DE L'OISE

Installations classées pour la protection de l'environnement

Récépissé de déclaration de changement d'exploitant du 16 juin 2017

Société SCI AMBLAIN 3000
ZAC Les Vallées
Rue de Bruxelles
60110 AMBLAINVILLE

Vu le code de l'environnement, notamment les livres V des parties législative et réglementaire ;

Vu la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement fixée aux articles R.511-9 à R.511-10 du code de l'environnement ;

Vu l'arrêté préfectoral du 25 août 2015 réglementant les activités de la société PRD à Amblainville ;

Vu le courrier du 9 novembre 2016 par lequel la société SCI AMBLAIN 3000, dont le siège social est situé 9/11 rue Jacquard 93310 Le Pré Saint Gervais, déclare le changement d'exploitant du site "Habitat" précédemment exploité par la société PRD ;

DONNE RECEPISSE

à la société SCI AMBLAIN 3000 de sa déclaration de changement d'exploitant susvisée.

Les conditions de fonctionnement de l'établissement, imposées au prédécesseur en nom, restent applicables.

Beauvais, le 16 JUIN 2017

Pour le Préfet et par délégation,
le Directeur départemental des Territoires
et par délégation
le responsable du bureau de l'environnement

Christophe VALLET

DESTINATAIRES

Société SCI AMBLAIN 3000
ZAC les Vallées
Rue de Bruxelles
60110 AMBLAINVILLE

s/c de Monsieur le maire d'Amblainville

Madame, Monsieur l'inspecteur de l'environnement
S/couvert de Monsieur le chef de l'unité départementale de l'Oise de la direction régionale de
l'environnement, de l'aménagement et du logement de la région Hauts-de-France

Monsieur le directeur départemental des services d'incendie et de secours